

AR PREFECTURE

016-211601687-20130920-20130907-DE  
Regu le 24/09/2013

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

L'an deux mil treize

En exercice : 13

Le 20 septembre à 18 heures 30

Présents : 9

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 9

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 septembre 2013

**PRESENTS** : MMES COUTEAU – MOUNIER

MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –  
BOIVENT – MERCIER – SUTRE – TEILLET

**ABSENTS** : MME BOUDOIRE – MM. ALLEGRE –  
CALVET – REMAUD

**POUVOIRS** : S.O.

M BOIVENT a été nommé secrétaire.

**2013-09-07 D**

**OBJET : Avenant au marché de l'aménagement du bourg**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2013-06-02 D :  
Choix de l'entreprise pour l'aménagement du bourg par laquelle il avait été décidé de  
retenir l'entreprise Eiffage pour un montant des travaux de 47 743,30 € TTC.

Monsieur le Maire expose que des modifications de détails (couleur des bordures,  
matériaux pour les trottoirs) ont été suggérées par les services du Conseil Général. Ces  
modifications ont été chiffrées à 4 545,05 € TTC et validées par la commission « travaux ». En  
conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à un  
avenant au marché dont le montant s'élèverait à 4 545,05 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité, la plus-value  
et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer l'avenant au marché.

Fait à Jauldes, le 23 septembre 2013

**Le Maire**

**Eric SAVIN**

